

EXAMEN DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME DU MEXIQUE - CONCLUSIONS

Lors de sa 72^{ème} session, le Comité du tourisme a examiné en profondeur la politique nationale du tourisme du Mexique et les actions récentes conduites en la matière. Le document DSTI/DOT/TOU(2001)7/PART2 présente en détails les actions conduites par le gouvernement mexicain.

Le tourisme représente aux environs de 9 % du PIB du Mexique et est donc considéré comme une activité économique de premier plan qui soutient le développement économique du pays et crée des emplois. La croissance du tourisme international au cours des années 90 a été sensiblement inférieure à celle du tourisme mondial.

Le gouvernement mexicain a entrepris de nombreuses réformes visant à mieux intégrer la politique du tourisme dans le cadre fédéral coordonné de développement de l'économie. Ainsi, les stratégies mises en place pour 2001-2006 visent principalement à satisfaire les touristes, à s'assurer que le développement sera durable et que les entreprises soient plus compétitives au plan national et international.

Depuis les événements du 11 septembre, l'économie mexicaine du tourisme subit un impact sévère, notamment du fait de la désaffection de la clientèle américaine, premier marché touristique du Mexique.

C'est dans ce contexte que le Secrétariat d'État au tourisme du Mexique cherche à faire du tourisme une priorité nationale et à assurer sa compétitivité.

Le Secrétariat d'État au tourisme a en charge la définition et la mise en œuvre de la politique du tourisme et supervise le fonctionnement de deux organismes - ayant une large autonomie - FONATUR [www.fonatur.gob.mx], le fonds national pour le développement du tourisme, et l'Office National du Tourisme (ONT) [<http://www.mexico-travel.com>]. L'ONT est en charge de la promotion. FONATUR est en charge du financement des entreprises touristiques et des opérations immobilières.

Le *budget* annuel du Secrétariat d'État au tourisme est de 60 millions de dollars, auxquels il convient d'ajouter environ 50 millions de dollars pour l'ONT et un budget variable pour FONATUR en fonction des dépenses fiscales et des opérations immobilières. Le nombre total de *personnes employées* au Ministère est d'environ 2 000 – 1 200 sont des personnes qui fournissent des services aux touristes sur les routes (sécurité, information...) - dont 250 professionnels et 550 personnel de soutien. Ces 800 personnes sont réparties dans trois sous-secrétariats d'État : planification, mise en œuvre de la politique, innovation et qualité.

L'industrie est représentée dans le ministère principalement à travers le Conseil national pour les entreprises touristiques qui se réunit une fois par mois. L'industrie participe régulièrement au Conseil de direction de l'ONT qui est composé à 51 % par le secteur public et à 49 % par le secteur privé. Il comprend 29 membres dont 14 du secteur privé (aviation, hôtel, cartes de crédit, restaurant...), trois du gouvernement fédéral (tourisme, finances et FONATUR) et 12 sièges nommés sur une base tournante : six pour les États et six pour les autorités locales/principales destinations. Le cofinancement par l'industrie est très présent dans l'ONT pour les efforts de promotion avec un objectif de 50 % à terme.

Plusieurs opérations importantes de *développement touristique* ont été développées par l'État, sous la responsabilité de FONATUR. Ce fonds d'investissement a été créé par la banque centrale dans les années 60 pour prêter de l'argent pour le développement touristique. Dans les années 70, le gouvernement décida que le développement du tourisme devait être planifié et a créé FONATUR. Jusqu'à présent, FONATUR s'est occupé principalement de cinq destinations de développement touristique intégré, dont la plus importante est Cancun (25000 chambres). D'autres projets sont à l'ordre du jour de FONATUR comme : le développement nautique du golfe de Californie (23 ports sont prévus pour un investissement public d'environ 2 milliards de dollars et plusieurs milliards provenant du secteur privé) ; la valorisation touristique d'un ensemble de plages dans le sud du Mexique ; et le développement touristique d'une île.

Le plan de développement national 2000-2006 requiert la mise en place d'un *programme national de développement touristique*. L'originalité de la nouvelle politique se situe plus dans la méthode que sur les actions elles-mêmes et vient de la façon dont les priorités sont indiquées dans le programme. Les actions et le budget sont orientées vers le client. Ainsi, le nombre de partenariats a augmenté de façon significative et les budgets décentralisés aussi. Chaque action est orientée vers un objectif précis qui doit être mesurable selon un système national d'indicateurs utilisé pour mesurer le coût-efficacité des actions entreprises.

Le *développement local du tourisme* est un des objectifs clés du gouvernement car cette activité peut jouer un rôle important pour le développement des zones reculées. L'objectif du gouvernement est de pouvoir transférer 50 à 60 % du budget alloué à cette priorité pour qu'il soit géré au niveau des destinations. L'idée de base est de construire les projets en ayant une approche du bas vers le haut. Un inventaire des besoins des destinations a été réalisé et les priorités ont été discutées avec les autorités locales. Cette approche a permis de sélectionner les meilleurs projets et ceux qui sont en cohérence avec le programme national de développement touristique ; ces projets pourront recevoir des contributions. À terme, l'objectif est d'avoir pour chaque projet de développement une contribution fédérale d'un tiers, locale d'un tiers et de l'industrie d'un tiers. En 2001, le gouvernement fédéral a alloué 25 millions de dollars pour ce programme, ce qui représentent un investissement total aux environs de 75 millions de dollars.

Pour lutter contre la concentration des flux touristiques dans les sept principales destinations du Mexique, le gouvernement diversifie et développe de nouvelles attractions touristiques. Pour certaines destinations phares comme Cancun, le gouvernement fixe de nouvelles règles du jeu pour limiter le développement touristique. Par exemple l'État augmente le prix des terrains pour en freiner l'accès et requalifie certaines zones anciennes lorsque cela s'avère nécessaire.